SNCI FO
Syndicat National des Corps d'Inspection

À :
Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale

Le 27 novembre 2025

Objet : Projet de réduction du taux de promotion à l'échelon spécial des IEN hors-classe

Monsieur le Ministre,

Le SNCI-FO souhaite attirer votre attention sur les informations faisant état d'un projet de **réduction du taux de promotion à l'échelon spécial du grade d'IEN hors-classe**.

L'échelon spécial constitue **un repère statutaire essentiel** pour notre corps. Toute diminution du taux de promotion fragiliserait encore davantage un dispositif déjà très restrictif et **réduirait la reconnaissance accordée aux inspectrices et inspecteurs**, alors même que leurs missions n'ont cessé de s'élargir et de s'intensifier.

Une telle mesure aurait pour effet d'**affaiblir l'attractivité de la fonction** et d'envoyer un **signal contraire à l'objectif affiché de valorisation des personnels d'encadrement**. Au regard des enjeux de pilotage, de formation et d'accompagnement des écoles, il est essentiel de travailler à un cadre statutaire lisible et cohérent.

Aussi, nous vous demandons de **renoncer à toute réduction du taux de promotion à l'échelon spécial** et d'**ouvrir une négociation sur la rémunération** indiciaire des personnels d'inspection.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

David Mégret
Secrétaire Général

06 92 08 22 65 sncifo@fo-fnecfp.fr https://sncifo.fr/